

CHRONIQUES

pour demain

« Croire qu'on a découvert la cause d'un phénomène alors qu'on n'a fait qu'en identifier une cause parmi beaucoup d'autres est ce danger d'extrapolation ou de généralisation abusive. »

Henri ATLAN

Taol lagad war'n dazont

N° 24 - MARS 2022

IDL met en oeuvre une nouvelle stratégie et poursuit l'objectif
« d'une Bretagne belle, prospère, solidaire et ouverte sur le monde »



Responsable de la publication
Gilbert Jaffrelot
idl@lekereden.bzh

Coordinateur des chroniques
Liam Fauchard
liamfauchard.irl@gmail.com

IDL Le Keréden
Hameau de Kerhunou
22340 LOCARN
Tél.: 02 96 57 42 42

Sommaire

- | | | | |
|-----------------|---|------------------------|-------|
| • Envoi | = | Nouvelles du passé | p. 2 |
| • Projection-1 | = | Constitution | p. 3 |
| • Projection-2 | = | Energies et contresens | p. 5 |
| • Projection-3 | = | S&S /K&K | p. 7 |
| • Lectures | = | | p. 8 |
| • Bibliographie | = | | p. 15 |
| • La Vigie | = | | p. 16 |



Pour en savoir plus sur Le Keréden et IDL
www.lekereden.bzh

ENVOI

NOUVELLES DU PASSÉ(2020)

A l'issue des élections législatives de Janvier, le Parti Libéral Démocrate **d'Ouzbékistan** du Président Shavkat Mirziyoyev demeure la première formation enregistrée au Parlement avec 53 sièges sur 150. Les quatre autres partis représentés sont tous favorables au pouvoir. Le Taux de participation est de 63 %.

Janvier en **Grèce**. Le Parlement élit à la Présidence de la République pour la première fois une femme : l'indépendante Ekaterini Skellaropoulou.

Faillite des Boys Scouts of America, principal mouvement scout des **USA** avec 2,2 M d'adhérents. Le dépôt de bilan a pour objectif de créer un fond d'indemnisation des victimes d'abus sexuels – plus de 12 000 jeunes scouts entre 1944 et 2006 - qui ont été couverts par l'organisation.

Au **Vanuatu**, les élections législatives d'Avril donnent lieu à une représentation très morcelée et sans majorité. Dix-neuf partis obtiennent au moins un élu sur 52 sièges à pourvoir. Trois « grands » partis obtiennent ensemble 21 sièges [Vanuatu = 275 000 habitants].

Depuis 2013, une guerre civile opposait les soldats loyalistes de l'ethnie Dinka, celle du Président Salva Kiir Mayardit, aux mutins membres de l'ethnie Nuer, partisans de Riek Machar. Quatre cent mille morts et quatre millions de personnes déplacées plus tard, en Février, les deux rivaux se retrouvent à la tête du **Sud-Soudan**, le premier reste Président et le second devient Premier Ministre d'un Gouvernement d'union nationale.

La coalition formée par le Mouvement d'Action Populaire + le Parti Travailleiste Populaire + le **Mouvement des Citoyens Inquiets** du

Premier Ministre (Timothy Harris) de Saint-Kitts-et-Nevis, renforce sa majorité lors des élections législatives du mois de Juin avec 55 % des suffrages et 9 sièges sur 11. Le taux de participation est de 58,4 % [Population = 50 000 habitants].

Juillet en **Islande**. Le Président indépendant Gudni Th. Johannesson est réélu avec 92 % des suffrages. Il était opposé à Gudmundur Franklin Jonsson, fondateur du Parti Populaire de la Droite Verte. Le taux de participation est de 67 %.

Le Parti d'Action Populaire du Premier Ministre, qui est au pouvoir de la ville-Etat de **Singapour** depuis l'indépendance en 1959, engrange 61 % des suffrages et 83 sièges sur 95 lors des élections de Juillet. Le taux de participation est de 96 %.

En Novembre, lors d'un deuxième tour pour l'élection présidentielle en **Moldavie**, l'ancienne Première Ministre Maria Sandu, leader de l'opposition pro-européenne et anti-oligarchique, l'emporte par 58 % contre 42 % à son rival pro-russe, Igor Dodon, Président sortant. Elle est la première femme élue à la Présidence du Pays ; la participation est de 56 %.

Ecosse. En Novembre, le Parlement écossais, soutenu par le Gouvernement de Nicola Sturgeon, adopte à l'unanimité la proposition de Loi qui instaure le droit à un accès gratuit aux protections périodiques. L'Ecosse est le premier Pays à prendre cette mesure.

Le Sénat, après la Chambre des Députés d'**Argentine**, approuve le projet de Loi légalisant l'avortement, le 11 Décembre. L'Argentine rejoint Cuba, Guyana et Uruguay, qui ont déjà adopté ce droit des femmes dans le passé, en Sud-Amérique.

PROJECTION 1

CONSTITUTION

Guy Hermet a écrit, à juste titre, « *La France est la République du verbe* » ; autrement dit, les déclarations intempestives, les lois généreuses jamais testées au préalable quant à leur mise en oeuvre possible, les envolées lyriques remplacent le pragmatisme. Dans le même résumé, il indique « *L'Angleterre est l'aristocratie devenue démocratie* », tandis que les USA sont « *La religion devenue démocratie* » [Démocratie et Autoritarisme, Cerf 2012].

Un exemple spectaculaire est celui du « **Pacte écologique** » de Nicolas Hulot présenté à la signature des candidats à l'élection présidentielle de 2007 ; pour ne pas se différencier de la *doxa* dominante, tous les candidats le signèrent, autrement dit, il fut imposé. Nicolas Sarkozy fut élu, un Grenelle de l'Environnement suivit, puis on passa aux choses sérieuses avec la crise financière des années 2008-2009.

La République française a déjà usé cinq Constitutions depuis 1792, sans compter celles qui ne furent jamais appliquées. La V^e (1958), conçue par Charles De Gaulle et son entourage n'est absolument plus adaptée pour accompagner les mutations que nous vivons : un pouvoir très centralisé, très peu de contre-pouvoirs, une régionalisation pratiquant la subsidiarité inexistante, une faiblesse des corps intermédiaires accentuée par le pouvoir centripète... **L'élection du Président** de la République au suffrage universel tous les cinq ans tourne tant de têtes qu'à chaque fois, c'est le trop-plein. Tout candidat s'imagine qu'une fois élu il aura toutes les manettes pour diriger les Français

dont l'humoriste disait « *La France compte 36 millions de sujets, sans oublier les sujets de mécontentement* » - Henri Rochefort en 1868.

De début Mai à fin Août **1787, à Philadelphie**, se réunirent 45 délégués représentant les treize colonies britanniques qui allaient devenir les USA. Ils rédigèrent la Constitution qui est toujours en vigueur. On ne peut qu'être admiratif devant les équilibres trouvés après maints débats, la persistance du droit, la robustesse des institutions malgré les évolutions connues, le *check and balance* entre le fédéral et les Etats fédérés, les Comtés, les Communes

L'élection du Président de la Fédération fait très souvent en France l'objet d'incompréhension. Ce sont **de jure** les Grands Electeurs qui élisent le Président, et pas le « peuple ». La précaution de **1787** était et est toujours bienvenue. La détermination du nombre de **Grands Electeurs** pour chaque Etat de la Fédération relève d'un calcul compliqué qui marie plusieurs critères. Leur nombre est de 538, car il y a 435 Représentants et 100 Sénateurs, auxquels s'ajoutent 3 Grands Electeurs pour Columbia District. Le minimum est de 3, pour le Wyoming. Le mode de désignation des Grands Electeurs relève de chaque Etat. Lorsqu'ils se réunissent, les Grands Electeurs votent séparément pour le Président et pour le Vice-Président, qui peuvent donc, bien qu'étant un « ticket », ne pas avoir le même nombre de voix. Les Grands Electeurs se réunissent cinq semaines après la date de l'élection globale fixée constitutionnellement le premier Mardi de Novembre... **depuis 1804**.

La stature du **Vice-Président** est importante. Ainsi Johnson, qui succéda à Lincoln (assassiné) en 1865, ne fut pas réélu. Arthur, qui succéda à Garfield (assassiné), en 1881, ne fut pas réélu. *A contrario*, Théodore Roosevelt qui succéda à McKinley (assassiné) en 1901, fut réélu en 1904 et est reconnu comme un grand Président des USA. Quant J.F. Kennedy fut assassiné en 1963, L.B. Johnson lui succéda et fut réélu en 1964. Lorsque Nixon démissionna (Watergate) en 1974, Gérald Ford lui succéda et sa présidence fut médiocre : il ne se représenta pas.

Le cas de **J. Tyler** est original : W.H. Harrison l'avait convaincu d'être sur son « ticket » car il devait lui apporter des voix du Sud. Harrison fut élu en 1840. Tyler, peu attiré par la politique, se retira dans son exploitation agricole. Las ! En Mars 1841, un porteur spécial de Washington l'informa qu'Harrison était décédé d'un arrêt cardiaque et qu'il devenait *de jure* Président des USA. Il assura la Présidence avec circonspection et, une fois son mandat achevé, il rentra *illico* dans son domaine agricole.

LF/Automne 2021

PROJECTION 2

ENERGIES : ATTENTION AUX CONTRESENS

Il paraît que la France est engagée dans une transition énergétique. Soit. Encore faut-il que cela le soit en toute connaissance de cause. La base est irréfutable, comme l'a fort bien démontré Samuele Furfari - reconnu comme l'un des meilleurs connaisseurs des énergies dans le Monde - dans son ouvrage *La Vie sans énergie moderne : pauvre, désagréable et brève* - L'Harmattan 2016.

Lorsqu'on parle d'énergie, en fait, c'est avant tout à **l'électricité** que l'on pense ; à juste titre. Si depuis 150 ans l'électricité s'est imposée dans l'industrie, l'artisanat, le domestique c'est parce qu'elle est d'usage final propre — pas de fumée, de cendres, de scories, de graisse . Et toutes les projections montrent qu'elle restera l'énergie primordiale durant longtemps. D'où, entre autres, l'existence du programme de recherche ITER — Cadarache, consortium mondial rassemblant 35 Pays, sur la faisabilité de production d'électricité via la fusion thermonucléaire.

La transition énergétique/numérique que nous ont préparée les Transnationales conduit à une triple catastrophe. Tout ce qui nous est annoncé : voiture électrique, vélo électrique, éolienne, PPV (télévision à la carte), PC, tablette, smartphone, etc., est gavé de métaux rares et de terres rares. La production de ces appareils nécessite d'utiliser des produits chimiques et radioactifs très polluants ; leur coût sera plus élevé pour le consommateur ; 50 % des métaux rares et 90 % des terres rares sont en Chine, nous nous lions pieds et poings à l'Empire du Milieu.

Quant à un « vieux » métal abondant, le cuivre, la demande est si forte qu'il vient de passer les 10 000 \$ la tonne et que les prévisions à court terme tablent sur 13 000 \$/t en 2022.

Pour analyser une énergie, quelle qu'elle soit, il faut avoir **une vision globale**, de-

puis la fabrication et ses composants dont l'énergie utilisée, jusqu'au recyclage - qui n'est pas toujours possible - en passant par l'usage et la maintenance. En physique, **une énergie « renouvelable » n'existe pas** ; lorsqu'elle est consommée, elle est transformée (chaleur, mécanique, effet Joule). Le bilan des parcs éoliens et photovoltaïques, en prenant tout en compte est très faible et très polluant ; leur dissémination est une hérésie technique et financière. Par TWh produit, l'éolien consomme 18 fois plus de tonnes de béton qu'une centrale thermique ou nucléaire.

Alors que durant l'Hiver 2019-2020 **la pandémie du Sars-Cov2** sévit, imaginez nos hôpitaux, gros consommateurs, alimentés d'électricité par intermittence pour leurs salles d'opération, de réanimation Je ne suis pas un thuriféraire du nucléaire, je constate simplement que 152 centrales de PEON — Production d'Electricité d'Origine Nucléaire — sont en construction dans le Monde. Quant aux « accords » de Paris [COP21], parmi les Etats signataires, la moitié a engagé, depuis, la construction de 2 000 centrales à charbon. Par ailleurs, l'industrie nucléaire est la plus surveillée de toutes (versus chimie, pétrole, extraction, gaz).

Ces Etats ont sans doute enfin admis que les mutations climatiques connues et à venir n'ont rien d'anthropique et qu'il vaut mieux s'y préparer pour s'y adapter sans perdre un temps précieux à se focaliser sur le carbone, indispensable à la vie.

Certes il y les déchets de la PEON. Par rapport aux autres déchets industriels, ils représentent de très petits volumes. Outre l'enfouissement, les recherches continuent pour diminuer leur dangerosité : transmutation (effective en laboratoire), usage de lasers puissants

La confusion est soigneusement entrete-

nue entre mutations climatiques profondes (le climat de la Terre se passe de notre avis ou de nos manifestations puérides) et les pollutions urbaines. Bien sûr qu'il faut améliorer la qualité de l'air, des eaux, limiter les bruits, ne pas gaspiller cela apportera des aménités bienvenues aux habitants, c'est la **pédagogie de l'intelligence versus la doctrine de la peur**, mais cela n'a rien à voir avec les mutations climatiques de long terme.

Il faut être précis. Installer des Pompes à Chaleur en remplacement de générateurs thermiques est positif pour les rejets *in situ* ;

néanmoins, leur développement nécessite de l'électricité, beaucoup d'électricité, notamment de puissance lors de leur démarrage. La boucle se boucle partiellement.

Quant à la **Thermodynamique**, un de ses principes découverts il y a trois siècles est un invariant de long terme « **On ne peut créer de l'ordre quelque part sans créer du désordre ailleurs** ».

A méditer.

PhS / Hiver 2022

www.sfp.fr

www.iea.org

www.iaea.org

www.ulb.de

www.ademe.fr

www.thegwpcf.org

www.cordis.europa.eu

Société française de physique (Paris)

Agence Internationale de l'Énergie (Paris)

Agence Internationale de l'Énergie Atomique (Vienne)

Université libre de Bruxelles (Bruxelles)

Agence de la maîtrise de l'énergie (Angers)

The Global Warming Policy Foundation (Norvège)

Research-eu (Union Européenne)

Manipulation entendue lors d'un « débat » télévisé sur l'avenir des énergies dans le Monde.

Un participant affirme que le Nucléaire « ne » représente que 4 % des énergies produites sur Terre en une année. Premièrement, c'est 6 % et pas 4. Deuxièmement, comme ce participant est, par principe, hostile à la PEON, il effectue un amalgame non-informatif. Pour la production d'électricité mondiale, la PEON atteint 35 % du total.

PROJECTION 3

S & S / K & K

En 1925, en France, fut créé le statut juridique de la **SARL** — Société Anonyme à Responsabilité Limitée -, qui permit à des petits groupes d'investisseurs de créer une entreprise. De nos jours, le statut ne requiert plus de capital minimum.

Auparavant, pour accompagner le développement de l'industrie et de ses besoins de plus en plus importants en capitaux, fut créée en 1867 la **SA** – Société Anonyme – qui pouvait faire appel à l'épargne publique (qualificatif curieux car elle était essentiellement privée). De nos jours, un minimum de 37 K€ est nécessaire pour constituer le capital social d'une SA. Notons que la plupart des SA en France sont à Conseil d'Administration et P-DG, personne qui cumule les fonctions de Président du CA et de DG de l'entreprise. En Allemagne et en Europe-Nord, la forme qui domine est Directoire et Conseil de Surveillance : dissociation des fonctions/responsabilités.

En 1994, fut créé le statut de **SAS** – Société par Actions Simplifiées. Le capital de départ est libre, le mode de fonctionnement (décisions) aussi, à préciser dans les statuts.

Un **kolkhoze** était un système agricole en Union soviétique, où les terres et les moyens de production étaient mis en commun. Les kolkhozes et les sovkhoses étaient deux composantes du système agricole, dont l'idée a émergé après la révolution d'octobre 1917 et qui fut officiellement lancée en 1928-1929 sous Staline. Les membres des kolkhozes étaient payés en parts de la production du kolkhoze et du profit fait par celui-ci, proportionnellement au nombre d'heures travaillées. Les kolkhozniks étaient autorisés à posséder des terres, de l'ordre de 4 000 m², et un peu de bétail.

Un **sovkhose** était une ferme d'Etat. Le mot signifie « ferme soviétique ». Les sovkhoses furent créés lors de l'expropriation des « koulaks » (paysans) pendant la campagne de collectivisation lancée par Staline après 1928. Dans un sovkhose, les ouvriers agricoles étaient salariés, sans être propriétaires. Les salaires n'étaient pas (ou peu) indexés sur la productivité du sovkhose.

Le **kibboutz** est un type de village collectiviste sioniste créé au début du 20^e siècle par des juifs d'origine russe et polonaise adhérent au mouvement sioniste d'influence socialiste. Le premier village du genre a été fondé en Palestine mandataire en 1909 ; ils se sont développés dès 1920 et ont essaimé par la suite, à compter de la création de l'État d'Israël, le 14 Mai 1948. Le poids idéologique et démographique des kibboutz est clairement en baisse relative depuis les années 1970. En 2010 les kibboutz occupent environ 10 % de la surface du pays, la majorité en périphérie, ils représentent 9,2 % de la production industrielle, et entre 34 % et 40 % de la production agricole.

Kolkhozes et Sovkhoses ont disparu. Les Kibboutz subsistent.

Quelles perspectives pouvons-nous en tirer pour le futur ? La simplification semble préférable aux complications ; l'engagement collectif nécessite que les acteurs aient confiance dans le projet et dans ceux qui le portent ; production collective et production privée sont-elles amenées à cohabiter ? Une dose de communisme autogéré (responsabilité) est-elle envisageable comme forme particulière du libéralisme ?

A suivre...

LF / Automne 2021

Être pris d'un fou rire au mauvais moment, oublier son enfant quelque part, laisser partir une gifle, se réveiller en sursaut d'un cauchemar, gagner contre toute attente. Qui n'a jamais fait l'expérience de ces instants ou un événement imprévu nous fait perdre le contrôle de nous-mêmes ?

Heureusement, quand on aura greffé à tout le monde un cerveau sur mesure, cela n'arrêtera plus. Finies les surcharges cognitives, terminée la dictature des hormones, oublié le règne de l'imprévisibilité.

LAURENT QUINTREAU

CE QUI NOUS
GUETTE

RIVAGES

2018

160 PAGES

En dix épisodes consacrés à dix situations différentes, l'auteur présente des personnages dans leur vie quotidienne, au moment précis où leurs repères basculent.

De plus en plus grinçante au fil des pages, la narration débouche sur des anticipations issues des engagements de l'Humanité dans un délire technologique, à la poursuite d'une rationalité envahissante et néanmoins fuyante.

Le fil rouge que j'ai trouvé se résume dans le terme **Cérébrations**.

Ceci m'a fait penser au livre **Voyage chez les Transhumanistes** de l'Irlandais Mark O'Connell – L'Echappée 2018, qui a fait l'objet d'une recension dans *Chroniques N°10* en 2019.

Deux années d'investigations in situ remarquables.

Parmi les dix épisodes, il y en a un qui m'a fait rire :

« Vous êtes dans votre QG de campagne entouré de vos soutiens historiques ».

Le sujet, que je ne dévoilerai pas, m'a fait penser au film de Nanni Moretti **Habemus Papam**, sorti en 2011, avec Michel Piccoli en acteur central.

Le lecteur de cette NDL qui en a un bon souvenir comprendra...

Au-delà de la lecture agréable des textes de Laurent Quintreau, il faut reconnaître qu'il amène le lecteur à se demander sérieusement si tout ceci est envisageable. Ou existe-t-il un moyen d'y échapper, au moins partiellement.

Le Meilleur des Mondes d'Aldous Huxley est paru en 1931. Il appuyait son anticipation sur les applications de la biologie moléculaire. Lors de la réédition de son livre en 1946, son éditeur, du fait de l'usage de bombes atomiques en 1945 (Hiroshima et Nagasaki), lui demande de remanier son ouvrage. Huxley refuse : certes, l'usage de la fission atomique à visée guerrière pourrait amener à mettre en question l'existence de l'homme sur Terre, mais les potentiels de modification et de manipulation de la biologie sont bien plus préoccupants.

Une réserve. Le terme scientifique est utilisé abusivement. La Science est neutre, La Science est la découverte. Les applications techniques, technologiques, sociales qui peuvent en découler relèvent de décisions politiques, qui, comme aurait dit Kipling, sont une autre histoire...

PHS



Les services de soutien à domicile sont une composante essentielle des mesures qui permettent aux populations dépendantes et en perte d'autonomie de demeurer dans leur milieu de vie naturel. Pour autant, les investissements financiers consentis par l'Etat dans un contexte généralisé de désinstitutionnalisation et de tournant gestionnaire, tant en France qu'au Québec, ont rarement favorisé une adéquation avec les besoins et les désirs exprimés par ces personnes.

La mise en perspective de la parole d'usagers, de leurs proches, d'intervenants et de gestionnaires permet de rendre compte de la richesse et de la complexité des situations dans lesquelles se retrouvent les aidants et les aidés. Elle restitue toute leur grandeur à des métiers qui s'intègrent pleinement dans la philosophie du *care*.

CHRISTIAN JETTE
ET CATHERINE LENZI

LES TERRITOIRES
DE L'INTERVEN-
TION À DOMI-
CILE (REGARDS
CROISÉS
FRANCE-QUÉBEC)

L'HARMATTAN

2020

260 PAGES

La dynamique démographique du vieillissement de la population est un enjeu de société avec des répercussions sur le logement, les transports, l'emploi, l'occupation du territoire, les rapports intergénérationnels, etc. **Le maintien à domicile**, coûtant moins cher que le placement en établissement, a vu se développer le secteur économique de l'intervention à domicile, objet de ces travaux très approfondis menés pendant trois ans par une quinzaine d'universitaires français et québécois : une centaine d'entretiens individuels (bénéficiaires, salariés, représentants d'organismes) abondamment cités et de nombreuses analyses en groupes étayent l'étude menée auprès de personnes ayant des incapacités physiques et cognitives dues à l'âge et/ou au handicap.

L'enquête a porté en France sur des territoires urbains, semi-urbains et ruraux et au Québec, uniquement en milieu urbain (Montréal).

La France a une politique gérontologique décentralisée au niveau départemental : les acteurs du maintien à domicile sont des associations, des organismes communautaires, des entreprises de l'économie sociale et solidaire, des acteurs du secteur privé et des salariés de gré à gré qui utilisent le Chèque Emploi Service Universel (CESU).

Au Québec, ces acteurs sont historiquement des établissements publics même si une centaine d'Entreprises d'Economie Sociale en Aide Domestique (EESAD) ont été créées ces dernières années. Le passage de l'expression « maintien à domicile » à « soutien à domicile » marque un changement

de positionnement de l'Etat québécois qui estime que les ressources nécessaires à ce soutien sont d'abord constituées des familles et des proches.

Au Québec comme en France, l'avènement du CESU a instauré une forme de travail précaire : horaire segmenté, bas salaires, protection sociale partielle

Cinq constats ont pu être tirés concernant le rôle des milieux associatifs dans les services à domicile (portage de repas, soins infirmiers, assistance au lever et au coucher, répit-gardiennage, transport, aide à l'alimentation, etc.), tant en France qu'au Québec :

- Sous-financement des services par rapport aux besoins
- Faiblesse politique des acteurs ; impératifs de restrictions budgétaires et mise en concurrence, avec des répercussions sur les conditions de travail des employés, souvent précaires et mal rémunérés
- Difficulté à résister aux rapports de tutelle avec l'Etat
- Performance des acteurs s'ils arrivent à échapper à l'emprise de certains dispositifs étatiques
- Enjeu sociopolitique avec pour défi d'aller vers des relations de concertation/coopération et vers la mise en oeuvre d'une organisation du travail flexible et qualifiante.

Concernant **les personnes âgées dépendantes**, l'isolement, l'absence de lien social, voire leur dé-



laissement sur le plan socio-affectif, génèrent une personnalisation de l'intervention dans un espace intime et une dimension émotionnelle dans le travail : rapport de confiance, soutien moral, écoute bienveillante, attention portée à l'autre (principes du *care*, du « prendre soin »).

Cette connaissance sensible des « usagers » développe la compétence des intervenants, leur « sagesse pratique » et leurs capacités d'adaptation aux situations. Cela n'est toutefois pas jugé suffisant pour consolider un processus de professionnalisation.

Globalement, les intervenants à domicile auprès des personnes âgées dépendantes, travaillent de manière isolée, sans concertation collective ni expertise professionnelle (surtout en France), à l'inverse des équipes pluridisciplinaires et qualifiées qui interviennent dans le champ du handicap.

Pour l'heure, le champ de la vieillesse s'affirme comme **le parent pauvre de l'intervention à domicile**, au Québec comme en France.

Ceci contribue à une dévalorisation des métiers du domicile qui subissent parallèlement une grande standardisation des pratiques (fiches à remplir, cahiers de liaison) et un manque de reconnaissance des initiatives. Le temps non-productif (échanges collectifs sur les pratiques, sur les formations possibles) est incompatible avec les impératifs d'équilibre budgétaire.

Bien que l'intervention à domicile soit fortement genrée (98 % de femmes en France), la dévalorisation de la fonction n'est pas le seul résultat d'une division des rôles. S'y ajoute un faible niveau de qualification.

Intervenir à domicile est une activité délicate puisque l'intervenant se retrouve seul chez l'usager, doit respecter sa vie privée, ses souhaits, est parfois tiraillé entre son éthique personnelle et les injonctions de sa hiérarchie et/ou de membres de la famille investis comme « proches aidants ».

L'étude de 15 cas de personnes âgées ou handicapées fait ressortir des portraits qui vont de l'employeur maître des lieux à l'usager qui met en place des ruses pour arriver à ses fins.

Les études québécoises donnant la parole aux personnes âgées montrent la diversité des modes de vie. Cinq dimensions au bien-être des usagers ont été relevées : fonctionnalité corporelle, condi-

tions de vie matérielles, réseaux de relations, possibilité de prendre des décisions, sens de la vie interprété sur la durée (souvenirs, présent, anticipation).

Si **des tendances similaires** affectent les discours et les législations sur les services à domicile de part et d'autre de l'Atlantique, la présence historique du secteur public au Québec et celle des associations en France, peuvent peser différemment sur les publics d'usagers. La centralisation peut être gardienne de l'égalité des politiques et des règles communes mais au détriment des territoires excentrés et des dynamiques locales.

Une co-construction plus ou moins réussie se développe entre acteurs des schémas départementaux français et milieux associatifs. Cette co-construction est plus performante au Québec.

En quoi le Québec, qui a inspiré à la France les dispositifs MAIA (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie), aurait-il une longueur d'avance sur la France dans la prestation de services de soutien à domicile ?

La complexité du « millefeuille » français, la concurrence entre prestataires, le manque de lisibilité du système peuvent l'expliquer. Les limites budgétaires ont un impact moindre au Québec qu'en France où les associations vivent le tarissement de certains financements. Ces associations sont au cœur du dispositif en France alors qu'elles sont complémentaires au secteur public au Québec. Toutefois, l'optimisation des ressources humaines et matérielles a créé dans les deux territoires de la pénibilité pour les intervenants, un mal-être au travail et le manque de reconnaissance des aptitudes acquises par des expériences de vie pour donner des soins, prendre soin.

Pour conclure : des universitaires se sont emparés du thème de l'intervention à domicile sans doute pour la première fois - et il est presque amusant de constater qu'ils « découvrent » ce secteur d'activité avec son rôle économique, son environnement politique et sa dimension émotionnelle alors que de nombreuses analyses circulent en France dans la branche professionnelle (syndicats de salariés et fédérations d'employeurs). Le lecteur qui ne connaît pas les métiers de l'intervention à domicile appréciera la parole des interviewés fidèlement retranscrite.



Les regards croisés France-Québec décor-
tant l'historique des contextes politiques et
administratifs (centralisation/décentralisation/
recentralisation) rendent l'ouvrage plus confus
qu'ils ne l'éclairent et la comparaison des pra-
tiques professionnelles moins probante.

Renvois :

- LE BRETON Eric, *Mobilité et société dispersée (Ap-
proche sociologique)* – **Chroniques N°03.**
- GUERIN Serge, *La Guerre des générations aura-t-
elle lieu ?* – **Chroniques N°04.**
- FOURQUET Jérôme, *L'Archipel français* – **Chro-
niques N°13.**
- LEVY Jacques, *Théorie de la justice spatiale* –
Chroniques N°14.

MS



L'échéance et l'instantanéité sont les deux temporalités d'usage de nos sociétés. Elles nous interrogent, car elles sont deux polarités qui s'opposent sur bien des points et qui complexifient le rapport aux autres et d'une façon plus large, la vie sociale. Entre l'exigence de réponse immédiate à toute sollicitation et l'organisation de parcours sociaux fondés sur des échéances, entre la disponibilité et la surabondance d'informations rendues possibles par les techniques nouvelles et la nécessaire analyse et mise en perspective que peut et doit permettre l'échéance, il existe un fossé. On pourrait être tenté de penser ou de croire que le règne de l'échéance est désormais remplacé par celui de l'instantanéité. Force est pourtant de constater que les deux polarités demeurent et demeureront. C'est à cette lecture que ce livre nous convie.



CLAUDE GIRAUD

L'ÉCHÉANCE ET
L'IMMÉDIAT

L'HARMATTAN

2020

110 PAGES

« L'échéance est ce à quoi nous sommes ou serons confrontés. Elle est inhérente au futur alors même qu'elle est constitutive du présent. Elle est à la fois un horizon et une transition. Elle est ce qui nous engage et qui ne saurait avoir de valeur sans un engagement préalable. Elle est un pont et une porte, car elle relie et peut occulter, rendre impossibles d'autres liens, d'autres voies ».

L'échéance est assurément la modalité principale qui façonne et organise nos vies sociales et individuelles. Notre rapport à celle-ci a accompagné l'évolution de l'homme et de la société modernes. Il vient traduire notre tentative de maîtrise rationnelle du monde et de son futur. A la logique du destin et du hasard s'est ainsi progressivement substituée une logique de maîtrise, à tel point que l'échéance, telle qu'elle apparaît aujourd'hui se définit tout à la fois comme un dispositif cognitif (une certaine forme de connaissance du présent et du futur) doublé d'une pratique de pouvoir (entre les personnes ou instances qui définissent l'échéance et les personnes qui en acceptent le principe et la règle et qui s'y soumettent). Sa mise en œuvre ancre donc les individus dans un ensemble de compréhensions, de références et de règles communes.

L'échéance, posée comme une limite, est pensée comme un **encadrement temporel visant le probable**. Elle participe de la rhétorique qui vise à persuader, rendre probable ou vraisemblable. Dans cette logique, le futur, pensé comme possible, est déjà là et pourtant à atteindre. L'évaluation suit cette rationalisation de l'échéance. La rationalité des objectifs et des moyens confère à cette

conception nouvelle de l'échéance une intelligibilité commune. « Ce qui doit advenir » ne procède plus des dieux, d'un *fatum*, voire même du hasard, mais des choix antérieurs et des actions entreprises. L'exemple le plus contemporain est ce qui se dit à propos de nos responsabilités sur le changement climatique et les grandes perturbations auxquelles nous devrions nous attendre. Ainsi, nous présumons que l'échéance climatique, celle du grand bouleversement est la conséquence de choix collectifs antérieurs. Ceci est d'autant plus logique que nous sommes supposés « avoir pris » sur notre futur. L'échéance permet à la fois de s'assurer que « ce qui déplaît » pourra être supprimé et que le présent pourra être dépassé. Elle consacre ici le futur comme un autre possible chargé de promesses de vie nouvelle, ou d'une apocalypse si le futur se confondait avec le présent.

L'essentiel de l'ouvrage nous convie à une approche dense et détaillée des **différentes formes et facettes de l'échéance**, entre celles que l'on s'impose et celles qui échappent à notre entendement. Cette exploration nous éclaire aussi bien sur les ressorts de nos quotidiens que sur que sur les enjeux et mécaniques des grandes questions de l'actualité comme la pandémie ou le changement climatique. L'échéance routinière, celle qui résulte de nos engagements ou qui ouvre sur de nouveaux engagements (comme la réussite à un examen) ou encore l'échéance imprévue, celle qui nous échappe (à l'image d'une catastrophe à laquelle il va falloir se confronter) ouvrent ainsi sur des temporalités variées multiples.

En effet, si les échéances semblent borner le temps, en limitant ce qui doit être fait à une date plus ou moins précise, elles ne sauraient s'inscrire dans un temps uniforme et univoque. Les situations d'échéances ne sont pas homogènes, elles cristallisent des dimensions contraires de l'action et des relations aux autres. Ainsi en est-il entre l'autonomie supposée du projet individuel et la contrainte du faire « dans un temps donné », entre la rationalité de l'organisation de moyens et la confusion des obligations, entre la violence d'une domination sans contrepartie et les possibilités d'une **interprétation de l'échéance**.

Il est, en outre des échéances qui sont supposées être issues de la nécessité et qui, comme telles, dépassent toute référence à l'acteur autonome.

L'échéance de survie de la planète qu'institutionnalisent les climatologues et les groupes de pression qui y sont associés semble entrer dans cette catégorie. Elle dépasse toute référence à l'acteur autonome, capable autant de distance critique, d'engagement pour modifier ses pratiques de gaspillage, que d'indifférence raisonnée, de participation à une action collective que de repli sur soi. **L'échéance climatique** telle qu'elle est établie, interprétée et répétée par tous ceux qui s'y reconnaissent, est une échéance qui conduit inévitablement à une restriction des libertés individuelles et à des sanctions envers ceux qui ne se plient pas aux orientations données pour « sauver la planète ». Un renversement s'opère entre la conception de l'homme « maître de la nature » et celle d'une nature devenue malade de l'action de l'homme qu'il importe de sauver en corrigeant ses façons de faire, voire ses références de puissance et ses modèles d'action au titre desquels l'intérêt qu'il peut avoir à satisfaire ses envies. L'acteur autonome est celui qui est valorisé par nos sociétés, celui sans lequel rien n'est réellement possible, qu'il faut convaincre mais que l'échéance qui procède de la nécessité transforme en agent commettant. Dans ce cas, la contrainte peut alors prendre le pas sur les bonnes raisons individuelles.

Toutes les échéances n'ont pas cependant la même portée. Certaines nous obligent tandis que d'autres nous engagent plus faiblement. Pourtant, elles tissent toutes un lien temporel entre un

« avant » et un « après ». Elles désignent toutes une même polarité, celle d'un futur, même si celui-ci est incertain ou improbable parfois. Cette **polarité du futur**, de ce que nous subissons, espérons, entrevoyons, est dorénavant en tension avec une autre polarité qui n'est pas celle du présent, mais celle de l'immédiat, de l'instantané dépourvu de passé et de futur. Ce qui est immédiat a pris une importance considérable dans notre vie sociale. L'immédiat s'impose notamment par les nouveaux supports techniques de communication qui lui donnent l'opportunité d'exister comme référence et comme nouvelle polarité. Mais il s'impose également par les exigences nouvelles de cet « ici et maintenant », de la consommation, du disponible, des multiples demandes de réponse.

L'immédiat est ainsi devenu une norme d'activité et d'action avec cette contrepartie de pouvoir ignorer d'autres normes d'engagement que cette réponse sans délai, dans l'urgence absolue. L'échéance aurait ainsi perdu de son importance au profit de nouveaux rapports au temps et à l'espace.

L'immédiat (ou immédiateté), ne supporte aucune médiation et sont rejetées sous son empire, toutes formes de référence au passé et par là-même toutes formes de transmission du savoir qui ne seraient pas considérées comme utiles, ainsi que toutes projections dans le futur. Il renforce ainsi un positionnement individualiste et cosmopolite en favorisant une standardisation des façons d'être, d'écrire, de travailler, de faire et d'imaginer.

Cette **polarité de l'immédiat** est celle d'une destruction des enracinements et des références communes. Elle est néanmoins inéluctable et s'habille des habits du progrès, d'une avancée majeure dans les échanges et dans les transmissions d'information et d'analyses, ainsi que dans les modes de résolution des problèmes et l'innovation.

On ne saurait donc opposer davantage ces deux polarités. Pourtant, aucune ne peut fondamentalement exclure l'autre bien qu'elles puissent se modifier mutuellement. Elles sont deux formes d'un rapport temporel qui sont actives dans nos sociétés. Il faut donc trouver des médiations entre elles afin de rendre la vie des individus moins éclatée qu'elle ne l'est. Celles-ci pourraient no-



tamment s'imaginer autour de nouvelles façons de transmettre et de recevoir, autour de l'indifférence sélective et de l'envie autour du commun.

Renvois :

- STAUNE Jean, *Les Clés du futur* – Chroniques N°05.
- GERVAIS François, *L'Urgence climatique est un leurre* – Chroniques N°10.
- BRUNEL Sylvie, *Ces idées qui nous gâchent la vie (Injonctions écolos)* – Chroniques N°12

CDV



VIARD Jean	La Page blanche	L'Aube
XHARDEZ Catherine	50 ans de fédéralisation de l'Etat belge	L'Harmattan
MOORE Patrick	Confessions d'un repentir de Greenpeace	Artilleur
SARCINELLI Alice	Espaces pluriels de la parenté	Academia
FERREOL Gilles	La Validation des acquis de l'expérience	EME
SOUSTELLE Romain	Réchauffement climatique et droit des brevets	L'Harmattan
MARMOZ Louis	Education et conscience politique	L'Harmattan
DUPUIS-DERI Francis	La Crise de la masculinité	Remue-Ménage
VALLET Charly	La Production (locale) d'énergie solaire	L'Harmattan
BENREDOUANE Johanna	La Renonciation en droit de l'aide sociale	L'Harmattan
PALE Augustin	L'Epreuve du terrain (Enquêtes in situ)	L'Harmattan
PERRIER Yves	Le Capitalisme responsable, chance pour l'Europe	Montaigne
PEZEU Geneviève	Des filles chez les garçons (Ecole – mixité)	Vendémiaire
LAFONTAINE Céline	Bio-Objets – Nouvelles frontières du vivant	Seuil
KLEIN Boris	L'Europe des superstitions (16e – 20e siècle)	Cerf
BUENO Antoine	Futur – Notre avenir de A à Z	Flammarion
HONNETH Axel	La Reconnaissance (Histoire d'une idée européenne)	Gallimard
GALVEZ-BEHAR Gabriel	Posséder la Science (Brevets, marques...)	EHESS
SCHNAPPER Alain	Puissante et fragile, la démocratie en entreprise	O. Jacob
COLLECTIF	Révolutions et contre-révolutions (Etats arabes)	L'Harmattan
MARQUIS Nicolas	Du bien-être au marché du malaise	PUF
FREISTETTER Florian	Etoiles. Une histoire de l'Univers en cent astres	Flammarion
ARLOT Nadia	Femme – Santé – Handicap	L'Harmattan
GIRARDET Raoul	Mythes et mythologies politiques	Seuil
PICOT Laurence	Les Secrets du luxe (Pourquoi la France...-?)	EPA
MECKING Olga	Le Livre du Niksen (ne rien faire)	First
BRONNER Gérald	Apocalypse cognitive	PUF
McCLOSKEY Deirdre	Bourgeois virtues/Bourgeois dignity/Bourgeois equality	PU Chicago
GINESTET Philippe	La Vie est une idée de génie	Eyrolles
SCALBERT Christian	Les Chemins sur la mer	L'Harmattan
CHALLIAND Gérard	Des Guérillas au reflux de l'Occident	Passé Comp.
TCHENG-BLAIRON Catherine	MOOC-: Engagement et apprentissage	L'Harmattan
DI SCALA Emmanuela	Homéopathie, désaccords entre scientifiques	L'Harmattan
DA CAGE Olivier	Nationalismes religieux au Moyen-Orient	L'Harmattan
PITRON Guillaume	L'Enfer numérique	LLL
MAARAUD Mathieu	Le Pouvoir marchand. Corps et corporatisme...	Champ Vallon
PELLUCHON Corinne	Les Lumières (18e siècle) à l'âge du vivant	Seuil
ORY Pascal	Qu'est-ce qu'une nation-?	Gallimard
BORRY Marc	Les Paradoxes de l'expert	L'Harmattan
VAN LIEL Benjamin	Souffrances au travail...	Academia
VELTZ Pierre	L'Economie désirable	Seuil
COURSON (de) Jacques	Eloge de la Prospective	L'Harmattan
ZHENG Lihua	La Vie des retraités chinois	L'Harmattan
SHELLENBERGER Michael	Apocalypse zéro	L'Artilleur
KASPI André	La Nation armée (USA)	Observatoire
GAUZIERE Daniel	Le Chaudron vert de l'islam centrasiatique	L'Harmattan
LANGLOIS Jacques	Pour un projet libertaire anticapitaliste	L'Harmattan
http://lucy.swri.edu/LucyPlaque.html	Sonde partie vers les Troyens et sa plaque	

LA VIGIE

« Le problème n'est pas de se préparer pour éviter les surprises,
mais de se préparer à être surpris. »

Todd LAPORTE

Taol lagad war'n dazont

LOCATION



Le succès de RyanAir s'est bâti sur la location d'avions et non l'achat. Avec la pandémie due au Sars-Cov2, le secteur aérien est en mutations accélérées. Ainsi, Général Electric va se séparer de sa filiale de location d'avions qui fusionnerait avec son concurrent irlandais AerCap. Si l'opération se dénoue positivement, la société irlandaise aurait une flotte de trois mille appareils. Il serait bien armé pour faire face à la concurrence chinoise, en particulier celle du conglomérat HNA.

Les Echos, Mars 2021.

VIBRATIONS

Il n'y a rien de pire pour un objet que d'être soumis à des vibrations qui finissent toujours par conduire à sa fragilité. Des chercheurs de l'Université de Chicago ont créé un gel que les vibrations peuvent rendre 66 fois plus résistant, grâce à la présence de particules piézoélectriques...

Le Point, Mars 2021.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Pour la première fois, des chercheurs ont produit sur ordinateur de longues séquences d'ADN humain entièrement artificiel. Tout l'enjeu réside dans la création de génomes qui n'appartiennent à personne ; ces séquences n'ont pas vocation à être synthétisées dans le monde physique, mais à alimenter une banque de données destinée aux chercheurs. Elle sera précieuse dans le domaine de la génétique des populations et la compréhension de la distribution et l'évolution des gènes au sein d'une population donnée.

Sciences & Avenir, Mars 2021.

BITCOIN

Quel est le coût énergétique d'une transaction utilisant le Bitcoin ? Elle requiert 215 KW/h d'énergie, plus que la consommation énergétique d'un ménage français en deux semaines. Par ailleurs, des chercheurs danois ont évalué la consommation totale d'électricité en 2018 à 31,3 TW/h, soit l'équivalent de celle d'un Pays comme le Danemark (5,5 MHab.) en un an...

Sciences & Avenir, Mars 2021

AVION ELECTRIQUE

Pour le constructeur aéronautique toulousain Aura Aero, tous les voyants sont au vert.

Société née en 2018, Aura Aero est partie prenante du projet ERA – Electrical Regional Aircraft. Derrière le nom se cache un avion de dix-neuf places à propulsion électrique. Le premier prototype disposant d'une autonomie de 600 kilomètres est attendu pour 2024.

Le Monde, Avril 2021.

BARBECUE

Pas de charbon de bois, pas de fumée... avec cet étrange instrument doté d'une poignée genre rouleau à pâtisserie, c'est un barbecue solaire. On place les aliments dans le tube à double paroi formant un vide d'air isolant. Au bout de vingt minutes, même par ciel couvert, on déguste. L'instrument est produit par une société française (sic), Solar Brother, qui fabrique aussi séchoirs et chauffe-eau solaires.

Télérama, Avril 2021.

CHIMERES

Des embryons chimériques homme-singe ont été créés. Des chercheurs ont cultivé des embryons de macaques dans lesquels avaient été injectées des cellules-souches humaines ; deux équipes en sont à l'origine : l'une française à l'INSERM, l'autre sino-américaine en Californie. Ces expériences promettent des avancées médicales, mais posent aussi de lourdes questions éthiques.

Quel statut moral attribuer à ces chimères ? Celui d'animaux ? D'humains ?

La Croix, Avril 2021.

ATTRACTION CHINOISE

Les ambitions scientifiques de Pékin qui recrute de plus en plus d'universitaires inquiètent l'archipel nippon. Les secteurs dans lesquels ces universitaires japonais agissent relèvent de la défense, l'Intelligence Artificielle, la robotique, les neurosciences...

L'offre chinoise n'est pas limitée dans le temps ; la situation budgétaire pour la science est bonne. Pour le professeur chinois Kajino, cela symbolise les ambitions scientifiques de l'Empire du Milieu qui aspire au leadership technologique mondial à l'horizon 2050.

Le Monde, Avril 2021.

MINIATURISATION

L'entreprise des USA, IBM, a dévoilé le premier prototype d'une puce gravée avec une finesse de deux nanomètres. Des industriels comme TSMC ou Intel mettront plusieurs années (2024 ?) avant de commercialiser ce type de processeur. IBM souligne que ces puces de 2 nm ont le potentiel pour quadrupler la durée de vie des batteries des téléphones portables, réduire l'empreinte carbone des centres de données, booster la puissance des ordinateurs portables et accélérer le temps de réaction des futurs véhicules autonomes.

Les Echos, Mai 2021.

INTERFACE

Des interfaces neurales permettent à certains patients tétraplégiques de commander des bras robotisés, après traitement informatique des signaux captés par des électrodes implantées dans le cerveau. Traduction de la pensée en écriture...

Le Monde, Mai 2021.

LIN

Les Egyptiens en faisaient des voiles de bateau et des bandelettes de momie. C'est aussi un matériau high-tech promis à un brillant avenir dans l'aéronautique...

La France est le premier producteur mondial de lin, et la Normandie est la principale région productrice. On y trouve le groupe Depestele, premier producteur en Europe, 135 employés. Le textile est peu gourmand en eau, en engrais et en pesticides ; il a aussi l'avantage d'être utile à 100 %. A bord des avions, les composés de lin absorbent mieux les vibrations, et sont deux fois plus légers que les fibres de carbone ou de verre.

Le Magazine du Routard, Mai-Juillet 2021.

CLIMAT

L'analyse de carottes de glaces forées au Groenland a mis en évidence 25 changements climatiques abrupts de quelques décennies à chaque fois, lors de la période glaciaire (de - 110 000 à - 10 000 ans). Avec des hausses de températures de 5 à 16°C, selon les épisodes...

La Recherche, Juin 2021.

